

LETTRE AU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Montreuil, le 21/12/2018

Monsieur le directeur général,

Vous avez choisi aujourd'hui de reconvoquer le Comité Technique de Réseau consacré aux suppressions d'emploi. La CGT Finances Publiques a fait le choix de ne pas y participer. Non parce qu'elle refuse le dialogue, non parce qu'elle refuse la négociation... mais simplement parce que ce Comité Technique sera une nouvelle fois la chambre d'enregistrement de décisions qui vont à l'encontre de l'intérêt du service public, de l'intérêt de nos collègues des finances publiques.

2 150 emplois seront supprimés en 2019 à la DGFIP, s'ajoutant aux 40 000 suppressions depuis vingt ans dans les sphères fiscale, comptable et foncière. À notre connaissance, nous sommes la seule administration qui subit un tel traitement. C'est un triste record dont les agents et les usagers se seraient bien passé.

Est-ce à dire que dans l'esprit de nos dirigeants nombre de missions et de collègues ne sont pas utiles ? Comment expliquer autrement cet acharnement contre la DGFIP ?

Plusieurs ministres nous ont dit : « Ne vous inquiétez pas, la DGFIP est au cœur de la république ». Mais à la CGT Finances Publiques, nous n'avons jamais rencontré de médecin qui explique que, pour aller mieux, il faut affaiblir un cœur.

Pourtant, c'est le choix qui est fait année après année par les gouvernements successifs : celui d'affaiblir le cœur de la République. Dans cette période où la demande citoyenne d'égalité et de justice fiscale se fait entendre, on ne peut comprendre ces choix.

2150 emplois supprimés quand notre administration doit faire face à la mise en place du prélèvement à la source, quand elle a besoin d'être encore plus efficace en matière de contrôle fiscal et de contrôle de la dépense publique, c'est intolérable !

Cela signifie que les restructurations vont se multiplier, que le service public va être davantage désorganisé, soumis à la seule règle de l'austérité. Comment vont être financées les dernières annonces du président et du gouvernement dans le cadre d'une politique de baisse généralisée des recettes de l'État ? Ils seraient bien inspirés de supprimer le CICE, même transformé en baisse de « charges », et de remettre l'ISF en place...

2150 suppressions d'emploi, cela signifie des difficultés supplémentaires pour réaliser les missions, des charges de travail qui s'alourdissent, des conditions de travail toujours plus dégradées, des risques psycho sociaux aggravés. Allez vous pousser les agents jusqu'au burnout ?

La diminution des moyens touche à l'absurde. Pour exemple : 2 connexions informatiques pour CONSULT-PAS par SIP alors que cette application permet justement de voir ce qui se passe sur un prélèvement à la source ! Mais plus rien ne nous surprend dans notre administration. On change même les termes, mais pour poursuivre les mêmes politiques... désormais on ne parlera plus de restructurations, mais de géographie revisitée. Pour la CGT ce n'est pas plus admissible.





Les choix opérés par la DGFIP sur les moyens humains et matériels mettent clairement nos collègues dans des conditions extrêmement dangereuses et ne leur permettent pas d'exercer leurs missions correctement.

2150 suppressions d'emplois et diminution de notre budget, pour la CGT Finances Publiques comme pour nos collègues, la pilule ne passe pas. Les agents sont contraints de mal vivre au travail, et comme tous les citoyens, ils font face à une baisse de leur pouvoir d'achat.

Cette baisse est consécutive au blocage de la valeur du point d'indice et à la non reconnaissance de leur technicité à travers leur régime indemnitaire. Nous vous avons déjà interpellé à plusieurs reprises sur ces sujets. Il faut augmenter la valeur du point d'indice, il faut ouvrir une négociation sur la revalorisation des régimes indemnitaires.

Nous avons bien écouté le président de la République et le premier ministre annonçant une « prime de fin d'année » jusqu'à 1 000 euros pour les salariés qui gagnent moins de trois fois le SMIC. Puis d'annoncer des augmentations indemnitaires pour les fonctionnaires de la police nationale. Pourquoi les agents des Finances publiques devraient-ils, une fois de plus, être des laissés pour compte ?

La CGT Finances Publiques demande donc que la prime de 1 000 euros soit appliquée à la DGFIP. La CGT rappelle l'urgence d'une revalorisation des régimes indemnitaires et de la valeur du point d'indice.

Notre administration se veut toujours exemplaire (suppression d'emplois, restructurations, diminution de moyens... c'est son lot habituel). Alors soyez aussi exemplaire dans la reconnaissance du travail de ses agents.

Monsieur le directeur général, veuillez accuser l'expression de mes sentiments distingués.

Secrétaire général de la CGT Finances Publiques

Olivier VADEBOUT